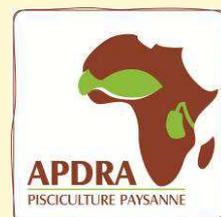


Projet pour une Pisciculture Villageoise rentable dans les régions Centre et Ouest du Cameroun (PVCOC)



Date de démarrage 01/01/2006

Date d'échéance 30/06/2011

Localisation Régions Centre et Ouest du Cameroun

Financement Union Européenne, Conseil Régional Lorraine, Conseil Général Meurthe et Moselle, Conseil Général de l'Essonne, Fondation AnBer, Assajuco

Partenaire France Volontaires, Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB), Centre d'Information de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD)

Bénéficiaires directs 130 pisciculteurs



Contexte

Le PVCOC a initié le développement d'une pisciculture durable répondant aux aspirations des populations rurales camerounaises et s'intégrant dans l'environnement socioéconomique des exploitations paysannes. Il s'agissait d'un projet pilote cherchant à déterminer si le modèle piscicole paysan élaboré en Afrique de l'Ouest était pertinent au Cameroun.

Le projet a rencontré des difficultés lors de son démarrage. Les candidats restaient notamment persuadés que des subventions leur étaient dues. La mise en place réussie des premiers barrages a pris

plus de temps qu'initialement prévu et, compte tenu de ce retard initial, le projet a été prolongé de 6 mois.

Résultats obtenus à la fin du projet

- 17 foyers de pisciculteurs ont été mis en place : 13 foyers dans la région Centre et 4 foyers dans la région Ouest ;
- 130 pisciculteurs sont installés ou en cours d'installation : 106 pisciculteurs dans la région Centre et 24 pisciculteurs dans la région Ouest ;
- Dans la région Ouest, environ 30 ha d'étangs de barrage sont aménagés à la fin du projet (surface moyenne : 2 600

- m²/barrage) ; dans la région Est, 2 ha d'étangs sont réalisés ou réhabilités ;
- Une soixantaine de pisciculteurs produisent déjà du poisson apprécié par les consommateurs (tilapias de plus de 300 g vendus entre 1000 et 1500 fcfa/kg). Les rendements en 2010 atteignent 0,8t/ha/an en étang ouvert ;
 - A l'Ouest, 1 écloserie artisanale est fonctionnelle et peut alimenter l'ensemble des piscicultures de la région en alevins de carpe mais les expérimentations sur l'association carpe-tilapia (optimisation des densités d'association) n'ont pas été menées à leur terme ou mériteraient être poursuivies ;
 - 4 animateurs Conseillers-Piscicoles (ACP) sont opérationnels au sein de l'ONG partenaire SEAPB dans la région Centre ; un ACP a été formé au sein de l'ONG partenaire CIFORD dans la région Ouest ;
 - L'efficacité du modèle de pisciculture paysanne développé par l'APDRA est validée en Région Centre. Il pourra être étendu aux autres zones forestières.